



**UNIVERSITE
D'AUVERGNE**

UdA

**Institut
Universitaire
Professionnalis 
«Management
et Gestion des
Entreprises»**

L I C E N C E P R O F E S S I O N N E L L E

**Management des collectivit s
territoriales et de
leurs  tablissements publics**

Sp cialit  : Management des organisations



www.u-clermont1.fr



OBJECTIFS

La Licence professionnelle, spécialité « **Management des collectivités territoriales et de leurs établissements publics** » a pour objectif de former des professionnels, possédant les savoirs et les savoir-faire, capables d'être immédiatement opérationnels dans les fonctions d'encadrement intermédiaire, soit au sein d'organismes publics à gestion privée, soit au sein des collectivités territoriales et de leurs établissements publics.

Les collectivités territoriales représentent aujourd'hui un secteur d'activité en plein développement. Si souvent, des qualifications permettent un accès rapide à certains emplois, des secteurs souffrent d'un trop grand décalage entre les formations et l'offre des employeurs territoriaux. La licence professionnelle vise à résoudre



la situation de forte pénurie en professionnels sur des catégories de postes qualifiés gestionnaires des secteurs suivants : finances et marchés publics, personnel-communication, aménagement et affaires foncières, action sociale, .

Ce cursus a pour objectif de professionnaliser des étudiants dans des domaines spécialisés, mais aussi à les former à l'exercice de fonctions plus polyvalentes de petites collectivités (secrétaire général).

Les objectifs de la licence professionnelle sont donc de former des étudiants capables de :

- connaître l'environnement économique

et institutionnel dans lequel évoluent les organisations et appréhender ses évolutions ;

- concevoir et mettre en œuvre les outils de gestion propres aux collectivités territoriales fortes de leurs nouvelles compétences (gestion budgétaire, procédures d'appel d'offres, développement local, gestion de la paye, etc.) ;

- adopter les aptitudes professionnelles fondamentales : rigueur, autonomie, responsabilité, initiative.

DÉBOUCHÉS

Les compétences très larges acquises par les étudiants dans les domaines du pilotage, management et gestion des services public leur permettent d'occuper des postes de responsabilité dans les domaines de l'administration générale, ressources humaines, comptabilité, marchés publics, urbanisme et d'occuper des fonctions de : secrétaire général de mairie, responsable des ressources humaines, chargé de la gestion administrative des personnels, chargé de recrutement, comptable territorial, contrôleur de gestion, gestionnaire de marchés publics, chargé d'urbanisme et d'aménagement urbain, instructeur des autorisations d'occupation des sols.

UNIVERSITE
D'Auvergne

Institut
Universitaire
Professionnalisé

FORMATION

Les enseignements qui sont semestrialités sont pris en charge par une équipe pédagogique composée de professionnels et d'enseignants de l'université. Ils sont organisés autour de six unités d'enseignement.

UE 1 Organisation des collectivités locales

Fonctionnement interne des collectivités, actes unilatéraux et contrats, les différentes collectivités et leurs établissements, le contrôle des collectivités.

UE 2 Les domaines de compétence des collectivités territoriales

Les compétences traditionnelles, (clause générale de compétence...), les compétences nouvelles (interventions économiques, urbanisme et logement...)

UE 3 L'action des collectivités locales

Gestion de patrimoine, l'achat public, la police administrative, les modes de gestion des services publics

UE 4 Outils du management

Anglais, informatique communication, management des organisations, comptabilité analytique et contrôle de gestion

UE 5 Gestion publique moderne

Le cadre (prévision, action, évaluation des politiques publiques), la nouvelle gestion financière (principe des finances publiques, calcul du budget, calcul des coûts...), gestion des ressources humaines (les statuts des agents publics et privés des collectivités, ...).

UE 6 Activités pluridisciplinaires

Projet tuteuré, stages (16 semaines)

PARTENAIRES

Cette formation fait l'objet d'un partenariat avec les quatre Centres de Gestion des collectivités territoriales de la région Auvergne.

PUBLIC VISÉ

La licence professionnelle «Management des collectivités territoriales et de leurs établissements publics» est ouverte aux étudiants titulaires :

- d'un DUT tertiaire (toutes spécialités)
- d'un BTS tertiaire (comptabilité gestion, assistant de gestion

PME-PMI...).

Elle est également ouverte aux étudiants ayant validé une L2 d'un domaine « Droit, Economie, Gestion» et qui désirent s'orienter vers un cycle court ainsi que ceux qui ont validé une L2 d'un autre domaine (LEA...).

En formation continue, cette formation est largement ouverte aux personnels des collectivités, du secteur public et privé désirant compléter leurs compétences dans les différentes branches du management des collectivités territoriales et qui peuvent bénéficier, en outre, des dispositifs de la validation des acquis professionnels (VAP) ou de la validation des acquis et expériences (VAE).

PROCÉDURE D'INSCRIPTION

Les étudiants doivent réaliser une préinscription sur le site Internet de l'IUP, puis une présélection est faite sur dossiers courant juin. Les candidats présélectionnés peuvent être auditionnés au cours de la première quinzaine de juillet par un jury composé d'universitaires, de professionnels et d'anciens étudiants diplômés de l'IUP.

Téléchargement du dossier d'inscription sur :
candidature.iup-management.com

CONTACTS ET RENSEIGNEMENTS

Secrétariat de la Licence professionnelle :
service de la scolarité
Tél : 04 73 17 77 00

Courriel : scolarite.iup@u-clermont1.fr

IUP «Management et Gestion des Entreprises»

26 avenue Léon Blum
BP 273
63008 Clermont-Ferrand

Université d'Auvergne
49, Bd François Mitterrand
63000 Clermont-Ferrand
www.u-clermont1.fr

**Institut
Universitaire
Professionalisé**

